

Thales : Assemblée générale mixte du 24 mai 2013

Neuilly-sur-Seine, 24 mai 2013 – L'Assemblée générale mixte de Thales (NYSE Euronext Paris: HO), réunie aujourd'hui à Paris sous la présidence de Jean-Bernard Lévy, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires.

L'Assemblée a notamment approuvé un dividende de 0,88€ par action (y compris un acompte de 0,25€ déjà versé en décembre 2012). La mise en paiement interviendra le 31 mai prochain, avec une date de détachement le 28 mai 2013.

L'Assemblée a également ratifié les cooptations de David Azéma et Jean-Bernard Lévy en tant qu'administrateurs.

Enfin, l'Assemblée a approuvé les résolutions à caractère extraordinaire, dont les modifications de statuts portant sur la prorogation de la Société pour une nouvelle durée de 99 ans ainsi que la réduction de la durée statutaire du mandat d'administrateur de six à quatre ans en conformité avec le code Afep-Medef.

L'intégralité des résultats du vote est disponible sur le site internet www.thalesgroup.com, dans la rubrique Investisseurs.

Presse :

Alexandre Perra

Thales, Relations Média

Tél : +33 (0)1 57 77 86 26

pressroom@thalesgroup.com

Investisseurs et analystes :

Jean-Claude Climeau

Thales, Relations Investisseurs

Tél. : +33 (0)1 57 77 89 02

ir@thalesgroup.com

Plus d'informations sur : <http://www.thalesgroup.com>

Ce communiqué peut contenir des déclarations de nature prospective. Ces déclarations constituent soit des tendances, soit des objectifs et ne sauraient être considérées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Les résultats effectifs peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, tels que notamment décrits dans le Document de Référence de la société, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.